

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement n° 518-2017

AVIS PUBLIC, est par la présente, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, de ce qui suit :

QUE le règlement portant le n° **518-2017** a été adopté par le conseil municipal à la séance ordinaire du 11 septembre 2017, ce règlement modifie diverses dispositions du règlement de zonage n° 436-2009 ;

QUE ledit règlement n° **518-2017** est disponible pour consultation au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

PRENEZ ÉGALEMENT AVIS que ledit règlement n° **518-2017** a été approuvé par la MRC de Pierre-De Saurel à sa séance ordinaire du 11 octobre 2017.

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel, ce 16^e jour d'octobre 2017.

Maxime Dauplaise, M.A.P., gma
Directeur général et secrétaire-trésorier